

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 » — 13 »
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service des trains de voyageurs).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 09 minutes du matin.
6 — 45 — —
9 — 02 — —
1 — 33 — — soir,
— — — —
7 — 22 — —

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 03 minutes du matin.
8 — 20 — —
— — — —
12 — 38 — —
4 — 44 — — soir,
10 — 30 — —
Letrain d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à h. s.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et
chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

Chronique Politique.

On lit dans le *Gaulois* :

Nous avons assisté jeudi, à l'Assemblée nationale, à une manœuvre assez intéressante à signaler : la séparation de la droite et de M. le garde des sceaux. M. Dufaure, interpellé par M. Luro sur les réparations à accorder à certains magistrats remplacés par la délégation de Bordeaux, n'a pu emporter le vote qu'à la condition de faire des avances à cette gauche dont il avait si cruellement heurté les convictions par sa circulaire aux procureurs généraux. Nous ne pensons pas que ce caprice du ministre de la justice pour la gauche soit de nature à effrayer beaucoup son épouse légitime, la droite, et nous nous apprêtons à voir s'opérer prochainement, devant nous, un raccommodement d'où naîtront quelques bonnes lois.

M. Jules Favre et M. Poyer-Quertier viennent de partir pour Francfort afin d'y conférer directement avec M. de Bismarck. Celui-ci avait exprimé le désir d'avoir cette conférence afin de lever les difficultés qui entravent en ce moment les négociations de Bruxelles. La présence de M. Poyer-Quertier s'explique par la nature même des difficultés principalement financières et commerciales qui étaient soulevées entre les deux puissances.

D'après une dépêche de Berlin, les sommes déjà dues pour frais d'entretien des troupes allemandes et s'élevant à 18 millions de thalers ont été payées le 1^{er} mai à Rouen et à Amiens.

Il y a en ce moment en Belgique une certaine agitation dans quelques centres ouvriers, notamment à Verviers et à Goné.

D'après les journaux de l'Algérie, l'insurrection dans la province d'Alger s'étendrait jusqu'à la plaine des Issers, à environ 40 kilomètres à l'est d'Alger.

Les habitants des villages se réfugient à Alger. On attribue l'insurrection, d'abord à nos revers dans la dernière campagne contre la Prusse, ensuite aux décrets de la délégation de Tours sur la neutralisation des Juifs indigènes, qui a blessé l'orgueil des Arabes.

Ceux-ci voyant qu'après avoir été battus par les Prussiens, nous nous tuions entre nous, nous ont pris pour une nation de fous, aussi veulent-ils profiter de l'occasion pour nous jeter à la mer. Voilà un premier résultat de l'insurrection du 18 mars.

On écrit de Versailles, le 4 mai :

Aujourd'hui, à une heure, toute la place d'Armes était en remue-ménage. Une partie de l'artillerie qui se trouvait là a été emmenée, notamment huit grosses pièces de 24, fondées en 1812 et qui ont été rayées depuis peu. Cette grosse artillerie est évidemment destinée à battre les fortifications en brèche. Quant aux pièces de moindre calibre, depuis le calibre de 12 jusqu'au calibre de 4, il en reste encore en très-grande quantité. On ne sait vraiment d'où viennent tous ces canons. Il fallait qu'il y en eût un stock bien considérable

dans nos arsenaux pour que, de la râte faite par les Prussiens, il nous en reste encore un aussi considérable approvisionnement. On remarque beaucoup de petites pièces de 4, montées sur des affûts en fonte, qui ont l'air de vrais joujoux et qui sont destinées à circuler dans les rues de Paris pour le cas où l'insurrection, une fois chassée des remparts, s'aviserait de résister derrière des barricades. Il est incontestable que, dans le cas où il faudrait malheureusement s'en servir, cette artillerie légère ne fût d'un très-grand secours.

Il arrive toujours des troupes, mais en beaucoup moins grande quantité depuis quelque temps. Il paraît d'autre part que M. de Bismarck a donné l'ordre de ralentir le rapatriement des soldats qui restent encore en Allemagne.

Quand je vous annonçais avant-hier qu'il y avait en ce moment un échange très-actif de notes entre Versailles et le représentant de la Prusse à Rouen, et que de nouvelles complications étaient sur le point de surgir, j'avais parfaitement raison.

La situation s'est subitement tendue, à ce point que M. Jules Favre a dû partir ce matin pour Bruxelles, où les négociations sont, dit-on, suspendues. On ne sait exactement ce que le ministre des affaires étrangères va faire dans cette capitale; mais comme il a toujours montré dans ses rapports avec les Prussiens une façon de faire plus liante que nos autres négociateurs, il n'y aurait rien d'improbable à ce que M. Thiers l'eût chargé de faire certaines concessions propres à aplanir les difficultés naissantes. Soyez persuadé, toutefois, que le chef du pouvoir exécutif lui aura assigné des limites qui ne lui permettront d'engager en rien les intérêts de la France.

On fait courir ici le bruit que les Prussiens auraient proposé à M. Thiers de lui remettre les forts qui sont encore entre les mains de l'armée allemande; je crois cela absolument faux. Mon opinion se fonde d'abord sur l'intérêt militaire qu'ont les Prussiens à ne pas abandonner des positions qui, en tout état de cause, les rendent maîtres de Paris, et, en second lieu, sur ce que s'ils abandonnaient les forts, ce ne pourrait être que pour faciliter au Gouvernement les moyens d'investir plus étroitement Paris. Or, comme ils laissent passer chaque jour de nombreux approvisionnements destinés aux fédérés, ils me paraissent moins désireux qu'on ne le pense d'amener la prompte capitulation de la Commune. La nouvelle en question est donc de tous points absolument invraisemblable.

Rien de nouveau politiquement, si ce ne sont des pourparlers incessants entre les orléanistes et les légitimistes non ralliés. Ceux-ci, qui forment en résumé un très-petit groupe, sont intraitables. D'autre part, le prince de Joinville refuse énergiquement d'accepter le programme qui a formé la base de la transaction déjà adoptée par le plus grand nombre des membres de sa famille.

Les menées bonapartistes continuent toujours ici et plus fort que jamais. On assure que trois journaux ont été achetés par M. Conti, et le bruit court qu'une interpellation aura lieu à la Chambre à cause sinon en vue de ce fait. Vous ne pouvez vous figurer l'outrecuidance des amis du régime déchu.

Les opérations militaires.

(4 mai.)

LE MOULIN-SAQUET.

La nuit dernière a été marquée par un nouveau succès de nos troupes.

Vers trois heures du matin, le Moulin-Saquet, vigoureusement attaqué, est tombé entre nos mains. La résistance des insurgés a été moins vive que dans les combats précédents; il semble que les échecs journaliers qu'ils subissent les découragent enfin. Nos pertes ont été faibles; celles des communeux très-considérables. Une particularité, observée déjà à Asnières et au château d'Issy, s'est présentée encore à l'attaque du Moulin-Saquet. On a trouvé des gardes nationaux complètement ivres, qui ne se doutaient même pas que leurs frères d'armes vissent de se battre et d'être repoussés par nos troupes. Réveillés brusquement par nos soldats et croyant d'abord l'être par leurs camarades, ils les prièrent, dans des termes que le Père Duchêne seul trouve courtois, de les laisser reposer en paix. Mais la vue du pantalon rouge les rappela bientôt à la réalité et dissipa immédiatement leur ivresse. On avait eu la précaution d'enlever auparavant leurs armes jetées à côté d'eux. On a pris aussi un certain nombre de *tricotées* qui faisaient le coup de feu contre nous. Elles ont été amenées à Versailles cette après-midi.

L'artillerie qui défendait le Moulin-Saquet, ainsi que trois drapeaux rouges, sont tombés entre nos mains. Il y avait des canons et des mitrailleuses. On a ramené encore plusieurs centaines de prisonniers.

La ligne que les insurgés occupent autour de Paris se resserre de plus en plus; ils ont encore à leur disposition une artillerie puissante; mais nous possédons des positions extrêmement fortes et formidablement armées, d'où nous pourrions anéantir leurs moyens de défense. Une nouvelle activité semble imprimée aux mouvements militaires.

ISSY.

Aujourd'hui, silence absolu du fort. De ce côté, notre canonnade, faible d'ailleurs, ne provoque pas la riposte des insurgés. A peine quelques pièces de l'enceinte répondent-elles au feu de nos batteries.

Les insurgés ne comptent plus sur le fort d'Issy; cependant ils espèrent que les bastions 73 et 75 pourront le remplacer, et le rendront intenable à nos troupes. A cet effet, ils ont construit une tranchée qui les relie, et où ils ont déjà disposé des pièces de canon, des pièces de 7 seulement. C'est le seul point, en dehors de l'enceinte, où ils essaient d'élever encore des travaux défensifs. Tous leurs efforts se tournent vers l'intérieur de Paris, où est déjà construite une double et même une triple enceinte, de barricades.

On n'entend pas aujourd'hui de fusillade dans l'intérieur du village d'Issy. Vers trois heures, on distingue, de ce côté, la fumée d'un vaste incendie.

Il y a encore, dans le cimetière d'Issy, les cadavres de trois cents insurgés qui n'ont pu être enterrés.

CLAMART.

Les insurgés, qui comprennent l'importance

stratégique de cette position, ont essayé de la reprendre cette nuit. Leur effort a été facilement repoussé et sans pertes pour nous.

TROUBLES DE LYON.

Nous recevons de bonnes nouvelles de Lyon. Une dépêche nous signale que dans les élections qui avaient pu se faire on comptait 14 républicains libéraux contre 11 communeux. Ces élections ont été annulées à cause du trouble apporté par l'émeute, et les élections nouvelles fixées au dimanche 7 mai. La garde nationale de la Guillotière a été désarmée, et cette opération s'est accomplie avec le plus grand ordre : les gardes apportent eux-mêmes leurs fusils à la mairie. Les barricades de la Croix-Rousse sont détruites avec le concours des habitants.

Le général Bourras, commandant de la garde nationale et dont l'attitude avait été douteuse, a donné sa démission. Le préfet garde le lit par suite de sa blessure, mais il peut diriger toutes les affaires, et sa conduite est louée unanimement. En somme, grand calme partout. Il se fait dans les esprits un changement remarquable. Le parti de l'ordre est maître de la situation et on a bon espoir pour le second tour de scrutin.

La main de l'Association internationale est facile à reconnaître dans les troubles de Lyon. On nous assure, de source sérieuse, que pendant le siège de Paris, alors que plusieurs de ses membres occupaient de hautes positions, l'Association a constitué un conseil fédéral qui a délégué dès le mois de février 1871 des agents dans les départements, afin d'y provoquer des soulèvements. On a saisi un mandat sur parchemin sur l'un de ces délégués, le sieur Le Blanc, chef de l'insurrection de Lyon et l'un des promoteurs des derniers troubles du Creuzot.

Le *Courrier* raconte comme suit le commencement des hostilités :

« Aux environs de sept heures, une nouvelle colonne d'attaque autrement composée, gardée en avant, en arrière et sur les flancs par plusieurs escadrons de chasseurs à cheval, partait du quartier-général de la place Napoléon, avec le général Crouzat, M. Valentin, préfet du Rhône, et plusieurs autres fonctionnaires.

« Bientôt elle traversa le pont et déboucha sur la rive gauche, à l'entrée de l'avenue qui conduit au cours de Brosses.

« Là, elle fut arrêtée par des obstacles de la même nature que ceux qui avaient fait échouer la première tentative. L'interposition des groupes désarmés où les femmes étaient en majorité, prodiguant des protestations de sympathie pour le soldat, l'adjurant de ne pas tirer sur le peuple, en s'exposant à tuer ainsi un frère, un parent, un ami. Il devenait difficile de franchir cette sorte de barricade humaine.

« Un officier d'artillerie s'écria alors : « Canoniers, à vos pièces ! » Et en même temps la compagnie d'infanterie, qui formait tête de colonne et masquait les pièces de canon et les mitrailleuses, reçut l'ordre de se rejeter de chaque côté.

« Les artilleurs font feu. Plusieurs détonations successives ébranlèrent les airs, et quoique les pièces ne fussent chargées qu'à poudre, elles suf-

frent pour déblayer tout l'espace qui s'étendait jusqu'à la mairie. Quelques décharges de mousqueterie, faites à la même intention, complétèrent ce résultat, en dégageant les ailes des groupes incommodes qui harcelaient le soldat.

» La colonne put alors continuer sa marche en avant et arriver en vue de la mairie, située au fond de la place, en biais, et qu'on ne peut apercevoir du pont.

» On vit alors les fenêtres d'une pièce du premier étage s'ouvrir et plusieurs coups de feu en partir. Une décharge de mitrailleuse répond à cette agression, et tue ou blesse plusieurs défenseurs de la Commune.

» Il s'agissait de s'emparer de cet édifice, dont la porte était fermée. Une seconde décharge de mitrailleuse la fait voler en éclats : les troupes pénètrent à l'intérieur, font prisonniers tout ce qui s'y trouve en armes, et font disparaître le drapeau rouge, qui flotte depuis si longtemps sur la mairie de la Guillotière.

» Les insurgés s'étaient emparés de deux autres maisons situées sur la même place, celle dite de l'Horloge, qui sépare la Grand'Rue de la Guillotière du cours des Brosses et celle qui forme l'angle de la rue de Marseille et de celle de Bécherveliu.

» Ils avaient forcé les habitants à se renfermer dans les pièces situées sur le derrière, et avaient occupé celles du devant.

» Ces deux immeubles sont attaqués à la baïonnette.

» Un certain nombre de prisonniers sont faits.

» Par l'occupation de la mairie, le but principal était obtenu. Le combat continua cependant dans les rues adjacentes.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Faits Divers.

La Commune de Paris, comme naguère la République de Venise, veut avoir son *livre d'or*. Elle vient de décider que, dans chaque mairie, un registre serait ouvert, où seraient inscrits les noms de tous les combattants qui se seraient distingués.

— La Commune a bien pu, par un décret dictatorial, supprimer le travail de nuit pour les boulangers, mais elle ne peut arriver à imposer aux ouvriers eux-mêmes la mesure qu'elle a cru devoir prendre. Il paraît que bon nombre de boulangers lui résistent, puisqu'il lui a fallu édicter à nouveau des peines sévères contre les délinquants.

D'un autre côté, le *Temps* nous apprend que les ouvriers boulangers associés sous le titre de « la Saint-Honoré », se sont réunis jeudi matin, à onze heures, dans la cour de Valois, avec leurs bannières et leurs insignes. Ils sont allés, au nombre de près de trois mille, réclamer de la Commune leur liberté d'action. Mais c'est là un genre de concessions que la Commune n'aime pas beaucoup à faire.

— S'il faut en croire certains bruits qui courraient jeudi à Paris, Cluseret serait fusillé. Ce n'est encore qu'un bruit, et il est probablement prématuré, mais ce sera bientôt un fait accompli.

Le correspondant du *Temps* affirme aussi qu'il se propose une « épuración » de la Commune. Les 23 membres qui ont voté contre le comité de salut public seraient plus ou moins arrêtés, et le pouvoir suprême serait dévolu exclusivement au comité — jusqu'au jour où le comité se supprimerait lui-même.

— Le *Journal officiel* de la Commune annonce que « la Commune se transportera aussitôt que possible dans un local convenable, et admettra le public à ses séances. Les citoyens Billioray et Courbet sont chargés de trouver ledit local et de le proposer à la Commune. »

Nous croyons savoir que, dans la pensée de la Commune, ce local convenable et digne de ses hautes délibérations sera le Corps législatif.

— Le *Siècle* annonce que M. Henri Rochefort suspend jusqu'à nouvel ordre la publication de son journal le *Mot d'ordre*. Dans la grande querelle de M. Rochefort et de M. Félix Pyat, membre de la Commune malgré lui, et rédacteur en chef du *Vengeur*, c'est donc l'auteur de la *Lanterne* qui a succombé.

— Un magasin de bombes à la main est établi à Montmartre.

Tous les citoyens non armés sont priés de venir s'approvisionner de cette munition.

Les citoyennes sont priées de venir également chercher les bombes qui doivent écraser la réaction.

— On mande de Paris que la Commune a aboli le serment politique et le serment professionnel.

— C'est décidément le 8 mai que sera renversée la colonne Vendôme. Le *Vengeur* annonce qu'afin d'amortir sa chute, une couche de fumier de dix pieds de hauteur sera étendue rue de la Paix.

Une foule considérable stationne aux abords de la place Vendôme, regardant les ouvriers occupés à élever un échafaudage autour de la colonne.

Un second palier est en voie d'établissement, un peu au-dessus de la base de la colonne elle-même.

— La salle des pas-perdus au Corps-Législatif de Paris est transformée aujourd'hui en atelier de défense communale. Deux cents citoyennes dévouées sont occupées à confectionner et à remplir trois mille sacs à terre destinés aux barricades qui fermeront les Champs-Élysées et la place de la Concorde, et dont plusieurs déjà sont terminées.

— Paris compte en ce moment dans ses égouts six cent quarante fourneaux de mine. Cent vingt-et-un de ces fourneaux sont chargés.

Une promenade dans les égouts de Paris est instructive par le temps qui court. Toutefois la politesse exige que l'on accepte les politesses des mineurs, et l'habitant des rues ne se doute pas des flots de mêlé-cassis qui s'absorbent à quelques pieds sous lui. De plus, Napoléon Gailard père est certainement un excellent cicérone, mais il met trop de vivacité dans ses démonstrations.

On craint à chaque instant de voir sauter la mine dont il tient la ficelle.

— On assure que M. Janvier de la Motte vient d'être arrêté à Genève par ordre du gouvernement fédéral.

— Les cinquante et quelques prisonniers civils de Châteaudun, que la Prusse n'avait pas encore rendus à la liberté, sont arrivés. N'ayant pu passer par Paris, ils ont dû faire un long détour par Rouen, Caen, Le Mans et Tours. Deux sont morts en Allemagne.

— A la suite de quelques troubles qui se sont produits à Thiers à l'occasion des élections, un arrêté de M. le préfet du Puy-de-Dôme suspend la garde nationale de cette ville.

Les armes seront immédiatement déposées à la mairie, sous les peines portées par l'art. 3 de la loi du 24 mai 1834.

Chronique Locale et de l'Ouest.

ÉLECTIONS MUNICIPALES.

Le 2^e tour de scrutin a donné les résultats suivants :

Sur 3141 électeurs inscrits, 1572 ont pris part au vote.

MM. Guérin, ancien notaire.....	853
Jacob, industriel.....	848
Liénard, négociant.....	826
Coulon, propriétaire.....	816
Cholet, entrepreneur.....	813
Bonneau, peintre.....	805
Garreau-Moulard, négociant..	789
Guérineau, restaurateur.....	784
Luard, chapelier.....	764

Les autres candidats ont réuni les suffrages, dans l'ordre suivant :

MM. Girard, Edouard.....	750
Bouchard, docteur-médecin...	735
Chudeau.....	716
Jouffrault.....	712
Besson-Morin.....	699
Ducamp-Courtiller.....	696
Ratonis, Charles.....	692
Clouard, notaire.....	685
Lambert-Lesage.....	681

Nous avons reçu samedi, trop tard pour la publier dans le numéro de ce jour, la lettre suivante :

« Montreuil-Bellay, 6 mai 1871.

» Monsieur le Rédacteur,

» Nous ne pouvons accepter les qualifications politiques que vous avez données aux élections municipales de Montreuil-Bellay.

» L'esprit qui inspire les candidats de la liste qui a obtenu la majorité dimanche dernier, aussi bien que la majorité qui les a nommés, est exclusif de toute politique, et tout entier dévoué aux intérêts de notre commune.

Nous aurions parfaitement compris que vous eussiez donné notre chronique électorale avec toutes les autres, mais comme un fait simple et sans appeler sur lui aucune attention particulière.

» Agréez, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de notre plus parfaite considération.

CH. de CAQUERAY, GALBRUN, CALLARD, PANNEAU, CHARIER, aîné, MORILLON, L. de CROZÉ, BLANCHARD, FORGET, Michel ECOT.

Une de nos compatriotes vient de recevoir, de sa sœur qui habite Paris, la lettre suivante qui ne sera pas lue sans intérêt.

« Paris, 27 avril 1871.

» Ma chère sœur,

» Que d'événements malheureux ont lieu ! Qu'a donc fait notre Paris pour être ainsi flagellé et délaissé par toute la France ? La guerre étrangère avait été bien suffisante pour anéantir son commerce ; il n'y avait plus de vie, plus d'animation, mais solitude partout. La paix signée, tout avait repris, et même au-delà de toute espérance. C'était inconcevable. On manquait d'ouvriers, surtout pour la bijouterie et les modes. L'ouvrier laborieux avait tant souffert de privations de toutes sortes, qu'il avait vite quitté la garde nationale pour l'atelier. D'autres ont préféré toucher chaque jour 1 fr. 50 et la nourriture que de travailler, tant ils avaient perdu l'habitude du travail. Mais, il faut le reconnaître, ceux-là ne sont que la lie du peuple, des galériens en rupture de ban, des prisonniers auxquels la Commune a ouvert les prisons ; tous les mécontents, tous les paresseux, et les meneurs qui ont organisé la guerre civile qui nous ruine tous.

» Aujourd'hui, il n'y a plus aucun commerce, toutes les boutiques sont fermées, partout des barricades, véritables forteresses garnies de canons, établies au-dessus de fourneaux de mines, et tout cela à la garde d'hommes débraillés qui disent vouloir se défendre jusqu'à la mort.

» Depuis le commencement de la guerre civile, plus de 500.000 personnes ont quitté Paris, surtout les hommes valides. Aussi ne reste-t-il plus que les adhérents à la Commune qui se sont livrés au pillage et pour lesquels le vol est à l'ordre du jour.

» Les ministères les premiers ont été pillés ; puis la horde dévastatrice s'est jetée sur les couvents. Les vases sacrés des églises ont été mis au creuset pour être convertis en monnaie. Aujourd'hui c'est le tour des grandes administrations, Crédit foncier, chemins de fer, agents de change ; incessamment ce sera celui de chaque particulier ; aussi on peut dire avec raison que l'on n'est pas sûr du lendemain.

» Jamais la France et Paris ne se sont trouvés dans une pareille situation.

» Depuis 28 jours, le canon tonne comme jamais il n'a tonné pendant le siège ; et sur qui ? Sur des Français et sur des propriétés françaises. Neuilly, que vous connaissez, n'est plus qu'un amas de ruines ; pas une maison qui n'ait été plus ou moins atteinte. A Courbevoie, depuis le Vendredi-Saint, les habitants n'habitent plus que les caves ; en une heure, Ch... a pu constater que 82 obus étaient passés au-dessus de sa maison.

» La Commune a fait emprisonner l'archevêque et beaucoup de prêtres. Les presbytères sont occupés par les membres de la Commune et leurs familles. Paris est traité par eux comme pays conquis. La position est telle que l'on désespère de l'avenir.

» La situation est tellement tendue que l'on croit la solution prochaine. Nous ne pouvons pas rester plus longtemps sous la tutelle sanguinaire de ce ramassis d'étrangers qui siègent à l'Hôtel-de-Ville en compagnie de quelques Français indignes de ce nom. »

On lit dans le *Journal d'Indre-et-Loire*, son date de Tours, le 4 :

« Ces jours derniers, un individu passant de la rue Royale rencontre un gendarme.

» — Il n'y aurait pas moyen de se faire arrêter dit-il à l'agent de la force publique.

» — Je n'ai aucun motif de vous arrêter, répond le gendarme, fort étonné de cette singulière requête.

» — C'est vrai, reprend l'individu, mais s'il manque qu'un motif, ça ne sera pas long.

» Et il quitte le gendarme, qui s'éloigne son côté, croyant avoir affaire à un fou.

» A quelques pas de là, cet homme entre dans un magasin de confiserie, s'empare du premier objet qui lui tombe sous la main et gagne la rue.

» Mais le maître du magasin l'a vu ; il l'arrête fait prévenir la gendarmerie, et, quelques minutes après, l'étrange personnage voyait ses yeux exaucés : il était conduit en prison, et avait dû du pain et un abri assurés pour quelques jours c'est tout ce qu'il demandait.

» C'est un homme d'une trentaine d'années originaire du Loiret. Il a déclaré, dit-on, qu'il avait déjà subi des condamnations ; il en avait modestement une douzaine. »

On nous assure, lisons-nous dans l'*Union démocratique*, que dimanche dernier, dans quelques-unes des communes du département d'Indre-et-Loire à propos des élections municipales, quelques anciens maires auraient encore mis en pratique les moyens dont on a tant abusé sous l'Empire, — lesquels moyens consistent à faire distribuer par les gardes-champêtres, avec les cartes d'électeurs, les listes des candidats préconisés par le maire.

Pour chronique locale et faits divers : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE.

Versailles, 6 mai, 7 h. 50 soir.

Chef du Pouvoir exécutif à toutes les autorités civiles et militaires.

Ceux qui suivent les opérations que notre armée exécute avec un dévouement admirable pour sauver l'ordre social, si gravement menacé par l'insurrection parisienne, ont compris qu'il s'agissait d'annuler le fort d'Issy en éteignant ses feux et en coupant ses communications tant avec le fort de Vanves qu'avec l'enceinte. Ces opérations touchent à leur terme, malgré l'obstacle qu'elles rencontrent dans les batteries du fort de Vanves. La ligne du chemin de fer que traverse un passage voûté est la ligne qu'on se dispute depuis trois jours. Cette nuit, 250 marins et deux compagnies du 17^e bataillon de chasseurs à pied, conduits par le général Paturel, se sont résolument élanés sur le chemin de fer et sur le passage voûté. Les marins, accueillis par un feu très-vif, ont été vaillamment soutenus par les deux compagnies du 17^e, et la ligne du chemin de fer ainsi que le passage voûté sont restés en notre pouvoir.

Cependant, la garnison de Vanves, cherchant en ce moment à prendre nos soldats à revers, était prête à sortir de ses positions, lorsque le colonel Vilmette s'est jeté sur elle, à la tête du 2^e régiment provisoire, a enlevé les tranchées des insurgés, a pris le redan où ils se logeaient, en a tué et pris un grand nombre, et a terminé ce brillant engagement par un coup de main décisif. On a tourné aussitôt le redan contre l'ennemi, et on y a pris quantité d'armes, de munitions, de sacs, de vivres abandonnés par la garnison de Vanves, et le drapeau du 119^e bataillon insurgé.

Comme on le voit, pas un jour n'est perdu, chaque heure nous approche du moment où l'attaque principale terminera les anxiétés de Paris et de la France tout entière.

Nous avons eu divers officiers distingués mis hors de combat dans ces opérations. Le colonel Laperche, le lieutenant Pavot et le jeune de Broglie ont été gravement mais non dangereusement blessés. On espère qu'ils seront bientôt remis.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Saumur, imprimerie de P. GODET.